



INFOS

FEVRIER 2011

A

ARCHI- TECTE CARRE NAT- AL

E

COMPTE-RENDU DE LA CAP DU 7 Février 2011

TABLES DES MATIERES

PV CAP précédente

Mobilité

[Recours](#)

[Détachement et mise à dispo](#)

Bilan IRF et projet PFR

GRAF

[Régime indemnitaire](#)

Cette CAP est présidée par Edmond GRASZK, chargé de la sous-direction des Personnels d'encadrement, maritimes et contractuels, DRH.

Vos représentants FO à la CAP

Anne GUILLABERT

✉ anne.guillabert@rhone-alpes.pref.gouv.fr

Marie GUIBERT

✉ marie.guibert@developpement-durable.gouv.fr

Ludovic DEVERNAY

✉ ludovic.devernay@morbihan.gouv.fr

Thierry HUBERT

✉ thierry.hubert@developpement-durable.gouv.fr

Les élections pour le renouvellement des CAP auront lieu fin 2011.

Donner votre avis et faites connaître vos candidatures.

N'hésitez pas à contacter vos représentants FORCE OUVRIERE pour toutes questions ou remarques.

PV CAP précédente

PV adopté hormis une remarque sur les cycles de mobilité. Outre notre cycle habituel, un autre cycle "GEMO" issu de la fusion avec les autres ministères existe désormais ce qui conduit à des arbitrages décalés; néanmoins globalement les AUE sont peu touchés.

Mobilité et EP

Sur 10 mobilités 5 sont sous réserve de vacances de postes dont 3 avec avis favorable, 3 sont sans suite pour l'instant et 3 donnent lieu à un avis favorable. Un départ annoncé vers le Ministère de la Culture sous réserve de la validation du budget. Une arrivée de la Culture. 7 mouvements hors cycle. Globalement sur cette mobilité, les AUE semblent reprendre les postes d'encadrement auxquels ils peuvent prétendre. FO a rappelé que ce soit sur la compétence et non l'appartenance à un corps que soit fait les choix et les justifications par les chefs de service. FO demande que les AUE qui n'ont pu trouver un poste lors de ce cycle de mutation soient aidés notamment lors de l'absence d'entretiens professionnels.

FO regrette que certains chefs de service ne fassent pas ces entretiens ce qui peut pénaliser les agents.

Recours

Il semble que les recours ne soient pas arrivés jusqu'à la DRH..... Ils seront examinés à la prochaine CAP. Pour l'ensemble des recours (notification de prime, problème sur le poste, absence d'entretien annuel d'évaluation...), il faut les adresser à la Directrice des RH, présidente de la CAP Madame Eyssartier (copie à Edmond Graszka). Il ne doit pas s'agir de questions mais bien d'affirmation (je vous transmets mon recours concernant tel objet pour telles raisons et je souhaite que lors de la prochaine CAP mon dossier soit examiné...). La DRH a reconnu son retard pour les notifications notamment en Ile de France. FO a dénoncé ces retards qui pénalisent les agents et cette opacité de l'administration alors que plusieurs recours ou demandes d'explications ont été transmises.

Détachements-Mises à dispo

S'ils ne sont pas suivis par leur hiérarchie, ils doivent s'adresser à leur coordinateur MIGT

pour faire valoir leur travail et leur avancement dans le corps.

FO demande que la réintégration des AUE en détachement soit améliorée.

Bilan IRF et projet PFR

Le bilan sera présenté à la prochaine CAP. Suite à la réponse du ministère de la culture saisi par le MEDDTL-DRH, un courrier commun a été envoyé à la DGAFP et au budget. Deux questions seront posées : quel vecteur juridique et quels montants de référence ? 1. soit modification du décret des AUE, cela pourrait être plus rapide mais par contre il ne permettrait pas d'aborder la question du généralat, 2. soit lien avec un texte plus général sur les cadres, cela serait sans doute plus long mais plus homogène avec les autres corps ; sur les montants de référence, il faudra un échange avec le budget.

FO demande l'application la plus rapide de la PFR dès 2011 mais la DRH envisage de reconduire la circulaire de 2010 en 2011. FO regrette que la situation de 2010 soit prolongée et exige au moins la révision de la cotation.

GRAF

La mise en place d'un grade à accès fonctionnel est prévu après celui qui se met en place pour les administrateurs civils. La fonction publique est en retard sur le dossier. FO demande que ce projet avance avec plus de concertation.

Régime indemnitaire

Pour le prochain comité de suivi (qui remplace désormais la CAPI), Laurent Paillard travaille à un document qui rassemble le bilan de gestion ainsi que les parcours de compétences des 16 premières promotions AUE. Le document sera envoyé en février aux représentants des syndicats en CAP. Des échanges se feront avec les syndicats en préalable à la prochaine CAP afin de voir comment on envisage la suite (saisie du CGEDD, mission d'un BET...) FORCE OUVRIERE rappelle l'engagement de la DRH à demander une mission du CGEDD sur les AUE.

Renouvellement des membres en CAP

Les élections sont prévues le 20 octobre 2011